Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général HGGSP + HLP, veuillez visiter :
bac-hggsp-hlp.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2026

Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques

Jour 2

Durée de l'épreuve : **4h00**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé

Dès que le sujet est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte **5** pages numérotées de **1/5** à **5/5**.

Le candidat traite un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2 ET l'étude critique de documents.

Répartition des points

DISSERTATION	10 POINTS
ÉTUDE CRITIQUE	10 POINTS

Le candidat traite un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2.

Il précise sur la copie les numéros de sujets choisis pour la dissertation.

Dissertation 1

La question environnementale aux États-Unis depuis le XIXe siècle.

Dissertation 2

Coopérer dans l'espace et les océans : un enjeu géopolitique pour les États.

Le candidat traite l'étude critique de documents suivante.

Étude critique de documents – L'histoire et les mémoires des génocides des Juifs et des Tsiganes

Consigne – En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, vous expliquerez comment s'affirment les mémoires des génocides des Juifs et des Tsiganes.

Document 1

« Au moment où le monde célèbre le 80e anniversaire de la découverte des camps et de la fin de la guerre, et alors que les derniers témoins disparaissent, laissant un vide immense et bien des interrogations sur la façon de transmettre la mémoire du génocide des Juifs, la fondation du réalisateur[1], créée en 1994, peut se prévaloir d'avoir enregistré plus de 56 000 témoignages de survivants (dans soixante-cinq pays et en quarante-quatre langues), imaginé des outils pédagogiques et numériques touchant des centaines de professeurs et des millions d'élèves à travers la planète, et constitué un fonds documentaire d'une valeur inestimable, que l'institution travaille à rendre physiquement indestructible.

« Un trésor, affirme Catherine Clark, professeure d'histoire et d'études françaises au Massachusetts Institute of Technology, depuis peu à la direction des programmes de la Shoah Foundation. Un trésor qui résonne avec les troubles et les menaces du monde actuel. Si on s'interroge parfois sur l'utilité de l'histoire, je vous assure qu'ici, à la fondation, on sait à quoi elle sert, ce qu'elle nous apprend, ce contre quoi elle nous met en garde. Et si 56 000 rescapés de la plus grande tragédie du XXe siècle ont pris la peine de partager leur douloureuse histoire, c'est dans l'espoir de prévenir, d'instruire et d'éviter que la montée de la haine et de l'intolérance produise les mêmes effets. » […]

Toute la vision de Spielberg est là : le rescapé est la meilleure autorité qui soit pour raconter et transmettre l'histoire. Une conception contestée par nombre d'historiens, dont Annette Wieviorka, qui, dans *L'Ère du témoin* (Plon), paru en 1998, pointera le danger de cette illusion d'écrire l'histoire quand il ne s'agit que d'une juxtaposition de récits partiels, partiaux et subjectifs, dépourvus de la vision analytique ou synthétique nécessaire au récit historique. […]

Le 21 mars 1994, *La Liste de Schindler* reçoit sept Oscars, dont celui du meilleur film et de la meilleure réalisation. En recevant son prix, le cinéaste exprime ce qui lui tient à cœur : « Il y a 350 000 survivants encore en vie aujourd'hui. J'implore tous les enseignants qui regardent ce programme [la cérémonie des Oscars] de ne pas permettre qu'il [la Shoah] devienne simplement une note en bas de page. Je vous en prie, enseignez-le dans vos écoles. Il y a 350 000 experts qui ne demandent qu'à être utiles pour le reste de leur vie. »

Mais Spielberg ne veut pas seulement instruire. Il souhaite toucher le public, convaincu que rien n'est plus fort que l'émotion et la vibration transmises par le témoin pour susciter l'empathie et mobiliser contre l'intolérance. […]

En 2006, la fondation a quitté les studios d'Hollywood pour emménager sur le campus de l'université de Californie du Sud, à Los Angeles, devenant la USC Shoah Foundation et affirmant sa volonté de devenir pleinement un institut d'histoire visuelle et d'enseignement par le témoignage. De fait, les chercheurs de la fondation ont continué de concevoir des outils pédagogiques pour les écoles primaires et secondaires, créé une chaîne YouTube permettant de visionner de nombreux témoignages, et lancé récemment un podcast sur les racines de l'antisémitisme, « Searching for Never Again[2] ». […] « Notre vocation ultime est bien là : chacun doit pouvoir visionner les témoignages de rescapés, comme c'est d'ailleurs le cas partout en Israël. La Shoah n'est pas une histoire européenne ou strictement allemande […]. C'est une histoire universelle[3]. »

Source : d'après Annick COJEAN, « Steven Spielberg, gardien de la mémoire de la Shoah », *Le Monde*, 8 mai 2025.

[1] Il s'agit de Steven Spielberg, réalisateur du film *La liste de Schindler* (1993).

[2] En français : À la recherche du Plus Jamais Ça.

[3] Propos tenu par le président de la fondation, l'historien Robert Williams.

Document 2



Intervention du président de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, le 2 août 2024 à Auschwitz-Birkenau, lors de la journée européenne de commémoration du génocide des Roms et des Sinti (communément regroupés sous le terme « Tsiganes »).

Source : Site Internet de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Document mis en ligne le 2 août 2024.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.